

Attestation de non utilisation d'un puits pour la consommation humaine

Demande du : / /

Références de l'habitation :

Nom : Prénom :

Lieu-dit :

Code postal : Commune :

Références cadastrales : section parcelle

Attestation :

Je soussigné(e), Madame, Monsieur, demeurant au lieu-dit et propriétaire du puits de la parcelle cadastrée , certifie que ce captage n'est pas utilisé pour la consommation humaine.

Cette attestation ne vaut que si l'installation d'assainissement non collectif est d'une part réalisée conformément à l'étude de sol, aux prescriptions techniques définies par l'arrêté modifié du 7 septembre 2009 et aux consignes de mise en œuvre du DTU 64.1 d'août 2013 et d'autre part acceptée par les instances de contrôle.

Fait à : , le / /
Signature